



Situation économique à décembre 2023

13549 salariés (en légère baisse -75 salariés sur 1 an).
Niveau intercontrat : trop élevé à 3,2% de la population active (2,3% fin 2022).
Poids de la sous-traitance : une diminution jugée insuffisante avec 9,4% (10,6% fin 2022).
Télétravail : 87,79% de l'effectif bénéficie du télétravail (88% 2 jours, 7% 1 jour, 5% 3 jours).
Démissions : baisse de 28,6% en 2023 (1300 vs 1823 en 2022), motif principal : la rémunération.

Vivinter : Vol de vos données ?

Déjà que de très nombreux problèmes, dénoncés depuis 2022 par **S3i**, persistent chez Vivinter concernant la gestion des devis dentaires, d'optique et d'audioprothèse...

Voilà maintenant que le service traitant ces prises en charge pourra être perturbé dans les prochains jours suite à une cyberattaque de grande ampleur, par vol des données chez 2 prestataires informatiques de Vivinter : ALMERYS et VIAMEDIS (gestion de la carte de tiers payant).

Les données personnelles concernées par cette attaque sont : civilité, nom, prénom, date de naissance, numéro de sécurité sociale, nom du gestionnaire de santé.

Heureusement, ne sont pas concernés par cet acte malveillant : les informations bancaires, les données médicales, les remboursements de santé, les numéros de téléphone, les adresses postales et les adresses mails.

Si vous êtes concerné individuellement par ce vol de données, une information individuelle sera réalisée par Vivinter à partir du 12 février.

Elle sera disponible en ligne sur votre espace assuré du site de Vivinter, ou vous pourrez en avoir information en appelant leur centre de relation client (attention au délai d'attente).

Dans l'attente, il convient de redoubler de vigilance, de ne pas tomber dans le piège de campagnes de phishing, renvoyant vers de faux sites internet pouvant usurper Vivinter et vous invitant à saisir ou transmettre des données personnelles ou confidentielles.

Restez vigilant !!

Contactez vos élus **S3i** si nécessaire.

Le Coût du télétravail en 2023 !

A la demande de **S3i**, la direction a informé le CSE que le coût des indemnités télétravail en 2023 a coûté **2,2 M€** pour **9.100** salariés en moyenne. Or, **11.895** salariés ont une demande acceptée de télétravail régulier. Pour les plus de **2.700** salariés en différence, suivant la direction, **tout est normal**, soit ils n'ont pas effectué de télétravail régulier autorisé (c'est leur droit), soit ils ont oublié de déclarer leur télétravail dans PTA (tant pis pour eux, ils ne toucheront rien). Et c'est tout !

Le pot aux roses est découvert : il n'y a pas de petit profit et voilà pourquoi l'indemnisation est maintenue à 20 € !!

Contactez vos élus **S3i** si vous avez perdu des indemnités télétravail.

Limonest : les chaises musicales !

D'ici fin février, sur le site de Limonest, l'appli Roomz permettra de réserver sa place de travail flex office plusieurs semaines à l'avance. Attention au bout de 2h d'inoccupation (senseur infrarouge) la place sera perdue !

Contactez vos élus **S3i** si nécessaire.

Autres sujets abordés :

GPTW : le retour sera pour fin mars mais nos sources nous indiquent déjà que malgré que Sopra Steria Group ait atteint le pourcentage pour être certifié GPTW, un très mauvais score sur la reconnaissance est envisageable.

Rematériation Fiche de Paye :

Si vous souhaitez ne plus recevoir votre bulletin de salaires dans le coffre-fort Digiposte, alors faites une demande à :

dematerialisation@soprasteria.com

GYMLIB : Mécontent de l'arrêt de la prestation ?
Contactez directement le président ASC PARIS
(du syndicat Avenir) : cyril.ganet@soprasteria.com

CRH et Augmentation des salariées du CSE

La direction repousse à fin mars, la communication des chiffres du cycle CRH. Nous estimons que cela sera environ **2,4%** et pas pour tout le monde ! Le CSE a voté une augmentation de **4%** de ses salariées. **S3i** a demandé à la Direction SSG de s'en inspirer fortement !

Pour retrouver des informations complémentaires,
connectez-vous sur notre site Internet :

<http://www.s3i-france.com>

Pour nous contacter : contact@s3i-france.com